

MODIFICATION GRILLE TARIFAIRE DU CA du 10 Mars 2023

Ajouts de tarifs :

FORSE : l'ensemble des tarifs a été validé par les partenaires le 20 Mars 2023 et est présenté au vote de ce CA

Par ailleurs, les tarifs **DIU MPO** - Management psychologique des Organisations (Part. Université de Grenoble), sont validés depuis le 22 Mars 2023 par le partenaire (présentés avec ces tarifs au CA du 10/03/23 avec la mention « en cours de validation »)

Modification de tarif :

DUMI : Le tarif 2 individuel est porté à 1 500 € (montant de 170€ mentionné par erreur au CA du 10/03/23) et distinction des années 1 et 2 (qu'une seule ligne présentée au CA du 10/03/23) - l'année 1 n'étant pas éligible au CPF

Modifications de l'Intitulé :

Master 2 des « parcours » en alternance et non « mention » (comme indiqué en CA du 10/03/23) pour éviter toute source d'erreur

Distinction des Tarifs Master « CFP » et « FPP » (qu'une seule ligne présentée au CA du 10/03/23) pour une meilleure lisibilité. Seuls les Master CFP sont proposés sur 2 ans